

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2020



OPÉ X CRANE +

À PARTIR DE 2 PNEUS ACHETÉS

JUSQU'À
200 €
REMBOURSÉS*



PAR PNEU SUR UNE SÉLECTION
DE DIMENSIONS DE PNEUMATIQUES
POUR GRUES

X-CRANE +



Et en plus,
ces pneus sont couverts
par notre
GARANTIE DOMMAGES !**

* Montant Nets de Taxes, non soumis à TVA. Voir conditions au verso.

** Retrouvez les modalités complètes et la liste des produits concernés sur MYPOR TAL.MICHELINGROUP.COM





À PARTIR DE 2 PNEUS ACHETÉS

JUSQU'À

200

€ REMBOURSÉS*

X-CRANE +	385/95 R 25	150€ remboursés*
	445/95 R 25	200€ remboursés*

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 octobre 2020 inclus, pour l'achat d'au moins deux pneus neufs Génie civil Michelin, de la liste précitée, facturés sur la période par un revendeur français, bénéficiez d'un remboursement jusqu'à 200€ Net de taxes par pneu.

POUR PARTICIPER AVEC VOTRE FACTURE DE SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020 :

1

ACHETEZ A MINIMA DEUX PNEUS NEUFS GÉNIE CIVIL DE LA GAMME X CRANE + MICHELIN entre le 01/09/2020 et le 31/10/2020 inclus (pas de limite de pneumatiques achetés).

2

CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR MYPORTAL.MICHELINGROUP.COM ou connectez-vous si votre compte est déjà créé
ET CLIQUEZ SUR LE LIEN CORRESPONDANT À CETTE OFFRE.

3

TÉLÉCHARGEZ VOTRE OU VOS FACTURE(S) D'ACHAT

dans le champ prévu à cet effet, en ayant pris soin d'entourer les éléments suivants et en vous assurant qu'ils soient bien lisibles : la date d'achat, votre raison sociale, le n° de facture, le nombre de pneumatiques achetés et la référence des pneus génie civil (dimension / profil / marque obligatoire)

EN CAS D'INDISPONIBILITÉ DU PRODUIT EN POSSESSION D'UN DEVIS SUR LA PÉRIODE DU 01/09/2020 AU 31/10/2020 INCLUS :

TÉLÉCHARGEZ dans les champs prévus à cet effet VOTRE OU VOS FACTURE(S) émise entre le 01/09/2020 et le 31/10/2020 ET VOTRE OU VOS DEVIS émis entre le 01/09/2020 et le 31/10/2020 en ayant pris soin d'entourer les éléments suivants sur tous les documents et en vous assurant qu'ils soient bien lisibles : la date d'achat, votre raison sociale, le n° de facture, le nombre de pneumatiques achetés et la référence des pneus génie civil (dimension / profil / marque obligatoire).

4

SAISISSEZ VOTRE IBAN BIC COMPLET ET VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.

5

SI VOTRE DOSSIER EST CONFORME, VOUS RECEVREZ UN REMBOURSEMENT PAR VIREMENT DANS UN DÉLAI DE 6 À 7 SEMAINES APRÈS VOTRE PARTICIPATION.

La participation est possible jusqu'au 31 décembre 2020 à 23h59.

* Montant Nets de Taxes, non soumis à TVA. Montant du remboursement variable selon désignation produit. Pour connaître le montant exact, vous référer au détail des produits animés.

Offre réservée aux Clients professionnels utilisateurs de pneus Génie Civil. Pourront bénéficier de l'offre, les factures d'achat de pneumatiques neufs MICHELIN dans la liste des dimensions ciblées, émises (facturées) par le revendeur pneumatiques du 01/09/2020 au 31/10/2020 inclus. Les demandes de remboursement peuvent contenir plusieurs factures d'achat de pneumatiques. Seuls les pneumatiques de la liste seront rémunérés. Les remboursements sont limités aux factures d'achats réalisés auprès d'un revendeur (négociant spécialiste) résidant en France.

Le remboursement sera effectué, si votre dossier est conforme, dans un délai de 6 à 7 semaines. La Direction commerciale de la MFPM, en tant que responsable de traitement, met en oeuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion d'une opération promotionnelle. Le fondement juridique du traitement ainsi mis en oeuvre est l'intérêt légitime du responsable de traitement. Les données traitées sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant de ses sous-traitants. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Les données sont conservées un an à compter de la fin de l'opération commerciale. Vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement et d'opposition pour raisons légitimes, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après votre mort. La Direction commerciale de la MFPM, rue Nicolas Joseph Cugnot, 63100 Clermont-Ferrand, ninon.mare@michelin.com, est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet <https://www.cnil.fr>.

(1) Voir modalités complètes sur MYPORTAL.MICHELINGROUP.COM. Numéro de l'opération : 18596



MICHELIN